



GUIDE DE
BONNES
PRATIQUES

N°3

LES PLANS QUALITÉ TERRITORIAUX

Aménagement des espaces publics



DES PLANS QUALITÉ **pour quoi faire?**

1

Doter les élus d'**outils techniques** pour mettre en œuvre des plans qualité territoriaux permettant de développer l'attractivité des destinations touristiques de façon durable.

2

Décrire de manière concrète les **méthodes et procédures** à mettre en œuvre pour des plans qui se réalisent sur le long terme.

3

Identifier les **moyens financiers** pour implanter ces projets et les priorités à donner en fonction des résultats à obtenir.

4

Associer tous les acteurs utiles à ces projets.

LE 1^{ER} GUIDE DE
BONNES PRATIQUES
décrit de façon générale
les domaines d'intervention
des plans qualité
territoriaux.

LE 2^{ÈME} GUIDE DE
BONNES PRATIQUES
explore les pistes de
financement de tels plans.

LES 6 AUTRES
détaillent les
interventions selon
leur type.

Les différents guides de bonnes pratiques

DES PLANS QUALITÉ TERRITORIAUX

PLANIFICATION TOURISTIQUE

N°1

Méthodologie générale

N°2

Financement

N°3

Aménagement des espaces publics

N°4

Mobilité
Circulation
Parkings

N°5

Mobilier urbain
Signalisation, signalétique
Nouvelles technologies (TIC)

N°6

Paysage urbain et façades

N°7

Traitement paysager
Végétalisation
Fleurissement

N°8

Dynamique commerciale
Animation
Placemaking

Ces plans qualité se développeront en synergie avec les autres plans communaux existants : mobilité, schémas de structure, PCDR, plans stratégiques transversaux...



Téléchargez

les guides de bonnes pratiques

<http://strategie.tourismewallonie.be>

La qualité

DANS LE SECTEUR DU TOURISME WALLON

Une démarche globale de qualité permettant de rendre le tourisme wallon plus compétitif et durable est entreprise en Wallonie. Cette démarche comporte 2 volets complémentaires, l'un orienté « secteurs », l'autre orienté « territoires ».

4

LES SECTEURS

La démarche **Wallonie destination Qualité** (WDQ) est mise en œuvre par le Commissariat général au Tourisme (CGT) auprès des différents prestataires touristiques, pour une amélioration continue de la qualité des services rendus aux touristes.

<http://walloniedestinationqualite.be>

LES TERRITOIRES

Les **Plans qualité territoriaux** sont mis en œuvre avec l'aide du Centre d'Ingénierie touristique de Wallonie (CITW) dans les communes touristiques wallonnes pour en améliorer la qualité en définissant les aménagements à y réaliser et les services touristiques à y développer.





LES PLANS QUALITÉ TERRITORIAUX

Aménagements des espaces publics

Cluster tourisme	6
Placemaking	10
Espaces publics et animations commerciales	19
Espaces publics et animations évènementielles	22
Espaces publics et parkings	25
Aménagement des places et placettes	28
Aménagement des piétonniers et espaces partagés	32
Intégration des espaces verts dans l'espace public	35
Trottoirs et terrasses	38
Art dans la ville (œuvres d'art et fontaines)	41
« T.I.C. » et découverte de la ville à partir des espaces publics	46
Tourisme et accessibilité	47
Statut de l'espace public et projets conjointes	48
Gestion et financement	49



Cluster tourisme

L'ESPACE TOURISTIQUE PRIORITAIRE

Dans une ville, l'espace utilisé par les touristes est généralement limité aux quartiers touristiques de la ville. Les places et placettes, espaces piétonniers et artères commerciales, centre historique ou sites patrimoniaux constituent **l'espace touristique prioritaire**.

Il représente en général moins de 10% de l'espace urbain. C'est le cluster tourisme où concentrer les actions.

C'est cet espace qui constitue l'attraction du paysage de la ville.

EXEMPLES : Grand Place de Mons, Boulevard urbain de Durbuy



Il est préférable de réaliser toutes les facettes du plan qualité dans un espace restreint choisi, afin d'atteindre pour cet espace une attractivité forte, plutôt que de n'agir que sur un type d'éléments dans un espace plus grand.

LA PRIORISATION DES INVESTISSEMENTS DANS LE TEMPS

IMPORTANCE IMPACT VERSUS URGENCE

La sélection des projets à réaliser obéit à la logique de l'importance du projet pour améliorer l'attractivité touristique et son impact attendu. Il s'agit d'éliminer les éléments négatifs de l'aménagement (circulation, parkings) et renforcer les éléments positifs (patrimoine, monuments sites historiques...)

COÛT/BÉNÉFICE :

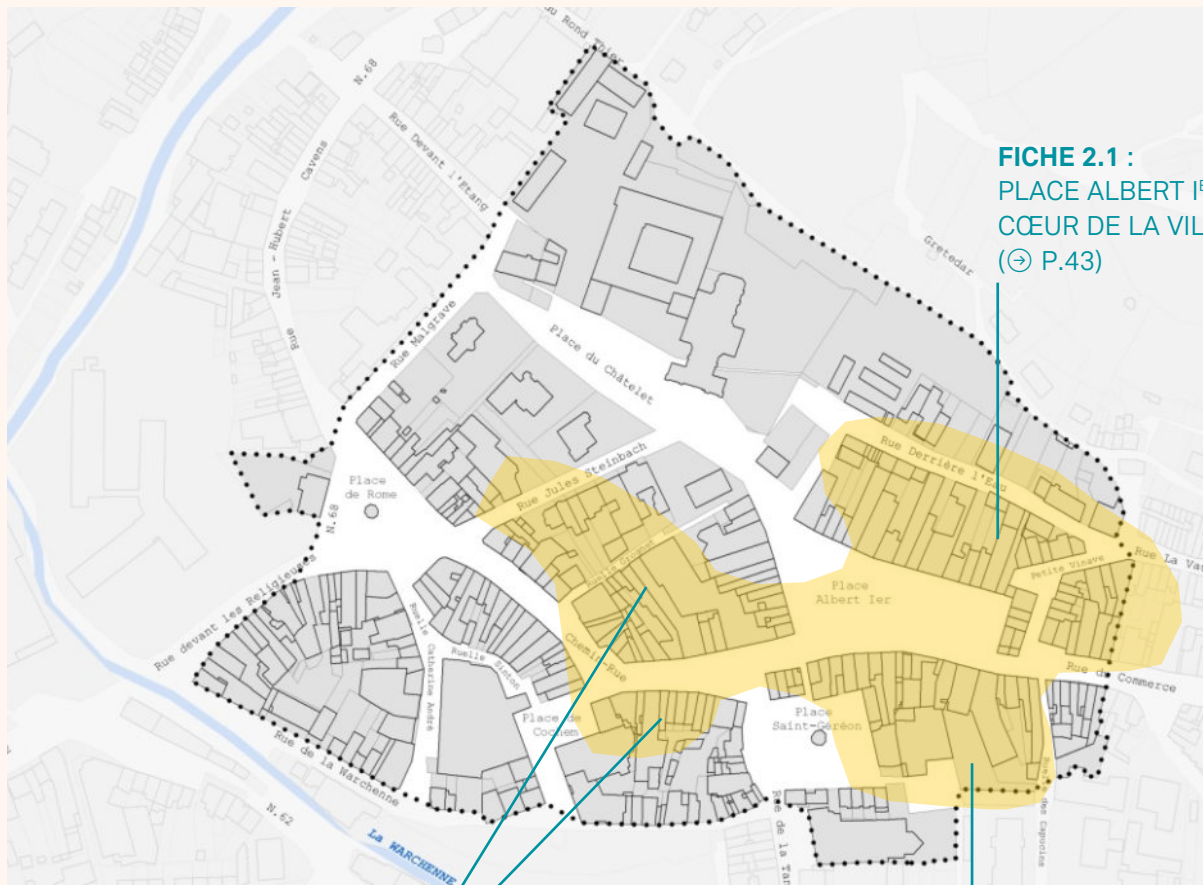
Le choix des priorités se fait également en démarrant les actions les moins coûteuses, les plus rapides, ayant l'impact le plus significatif.

EXEMPLES : fleurissement ou plan couleur et/ou lumière

Périmètre d'intervention

PLAN QUALITÉ DU PÔLE TOURISTIQUE DE MALMEDY

Le périmètre prioritaire de Malmédy se limite aux alentours de la Grand-Place car c'est dans ce périmètre que se développe la convivialité urbaine.



FICHE 2.1 :
PLACE ALBERT I^{ER},
CŒUR DE LA VILLE
(⊕ P.43)

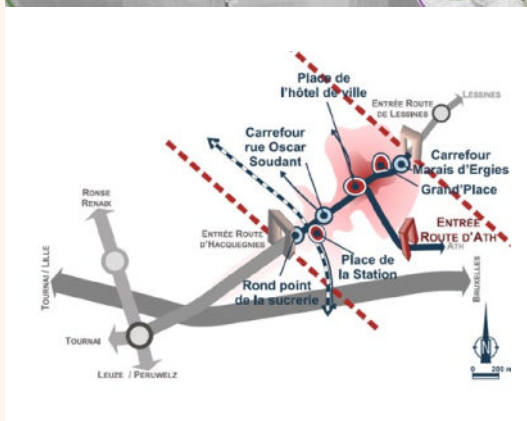
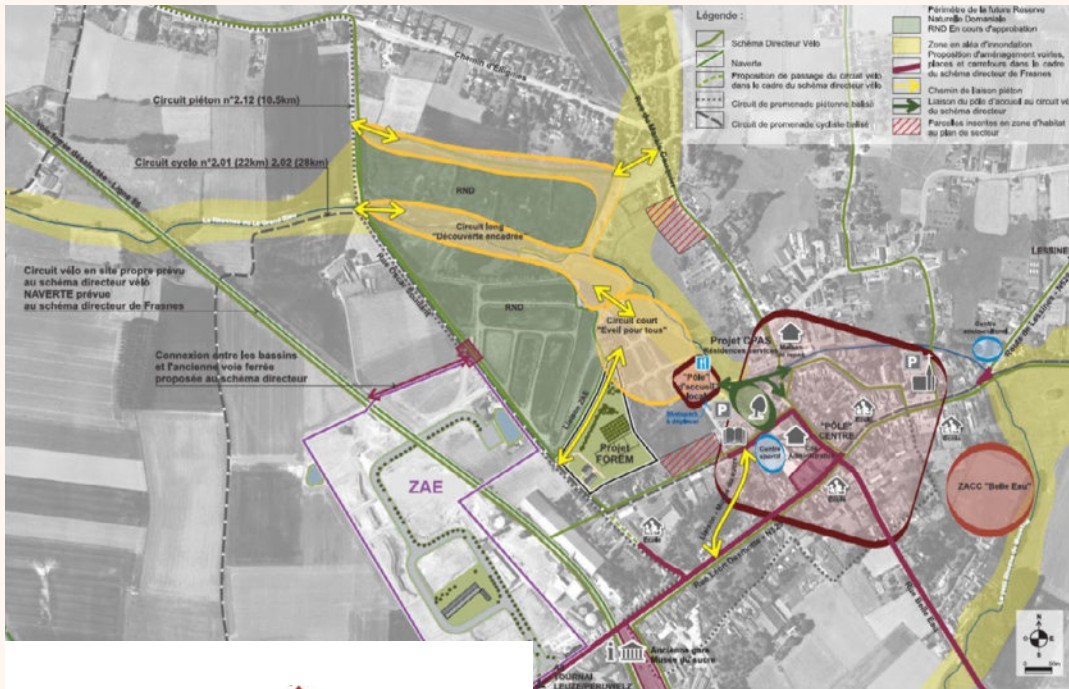
FICHE 2.2 :
CHEMIN-RUE ET PLACE
DE COCHEM, ENTRÉES
DU CŒUR DE LA VILLE
(⊕ P.58)

FICHE 2.3 :
PLACE SAINT-GÉRÉON,
CALME AU CŒUR DE
LA VILLE (⊕ P.72)

Périmètre d'intervention

FRASNES-LEZ-ANVAING

Le périmètre a été délimité de manière à développer une stratégie d'aménagement à moyen et long terme. Les liaisons et les aménagements futurs des différents espaces tels que le centre-ville de Frasnes-Lez-Anvaing, ses anciens bassins de décantation devenus aujourd'hui poumon vert à valoriser, la ZAE, l'ancienne ligne SNCB... seront développés dans un esprit paysager et architectural commun. L'étude permettra de tendre vers l'émergence d'une ligne conductrice lisible, véritable feuille de route sur laquelle la commune pourra s'appuyer lors de la mise en œuvre des différents projets qui en découleront.



Source : ARCEA

Placemaking et ULP

10



LE PLACEMAKING

Le Placemaking est une action d'aménagement global visant à accroître l'attractivité d'un lieu par des équipements, des aménagements, infrastructures et services permettant de vivre une expérience touristique **dans une ambiance de qualité.**

Ces aménagements sont conçus afin de créer une convivialité urbaine, une expérience et des émotions à vivre. Chaque moment de la journée, de la semaine et de l'année offrira une expérience différente. Les scénarios d'aménagement induisent une forme de vie sociale et vice versa.



Le « Placemaking » implique la création d'éléments physiques, mais aussi d'éléments émotionnels qui sont le « Souffle » qui donne vie à la destination à long terme

Source : ER Lafforgue (Tourisme & Leisure)

URBAN LIFESTYLE POINT (ULP)

La théorie des ULP a comme objectif de segmenter les espaces en fonction des **styles de vie des utilisateurs** à un moment donné.

Les animations, équipements et services seront conçus en fonction des **publics que l'on veut attirer.**

Source : AMCV - Association du Management de Centre-Ville

Eau d'Heure

Le cœur du futur village LAMY sera constitué de quatre zones principales identifiées sur la carte du site et d'une zone complémentaire situé au sud-est de la zone 4.

ZONE 1 Espace plage Hôtel

Espace aquatique situé entre la zone 1 et 2

ZONE 2 Espace de détente

ZONE 3 Espace jeux

ZONE 4 Espace « segmenté » de convivialité

ZONE 5 Espace situé au sud-est de la zone 4

Les quatre premiers espaces devraient constituer un ensemble homogène marqué par un lien physique sur terre (chemin d'accès et de promenade) et par un lien visuel sur l'eau (plateforme en bois par exemple). La zone 5 ne serait que de la mise à disposition de matériel (barbecue, table ...) sans aménagement particulier de l'espace si ce n'est au niveau végétal.

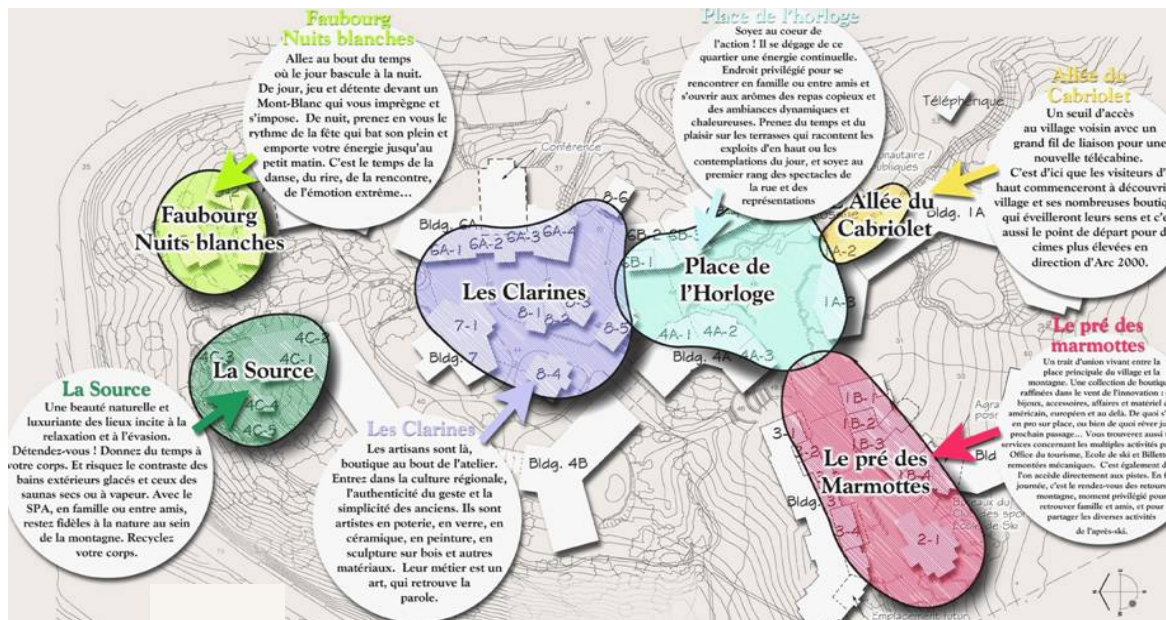
Le village étant en devenir, les propositions d'aménagement et de fonction de ces quatre espaces sont faites a priori sur base d'échanges avec les gestionnaires du site et de l'expérience de Augéo en Placemaking. Idéalement, les aménagements initiaux devraient être peu « structurants » afin de pouvoir faire évoluer les espaces en fonction du monitoring des espaces et des analyses « behaviour mapping ».



Source : Augéo et JNC

Au moment de planifier et de créer un village, les aménageurs se centrent et **mettent l'accent sur la conception et les aspects physiques** du plan d'aménagement

➔ IL EST PRIMORDIAL D'ANALYSER LES DIFFÉRENTS ENVIRONNEMENTS DU VILLAGE ET DE **COMPRENDRE OÙ SITUER LES CENTRES DE LOISIRS** DANS LES ZONES ADÉQUATES DU MASTER PLAN.



Source : ER Lafforgue (Tourisme & Loisire)



Le facteur clé, dans le développement d'**un espace où les gens souhaiteront revenir**, est d'en créer l'âme ; le responsable du projet crée et insuffle l'âme au village

→ **L'ESPRIT D'UN VILLAGE**

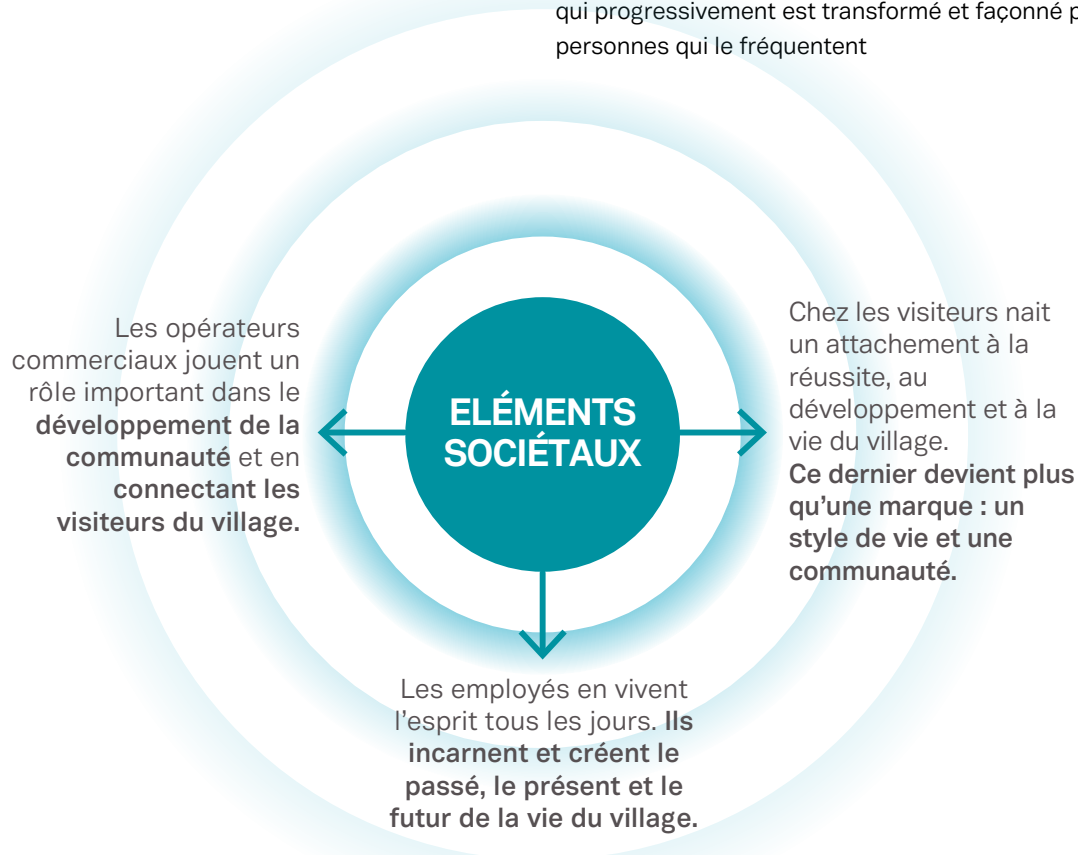
est ce qui transforme un resort en une véritable communauté

→ **LES PERSONNES SONT LES ACTEURS DU VILLAGE,**

elles interagissent avec leur environnement et y construisent des relations, des liens

→ **LE RESORT EST EN PREMIER LIEU LE REFLET DE LA CONSTRUCTION DE BÂTIMENTS,**

qui progressivement est transformé et façonné par les personnes qui le fréquentent





La création du village requiert d'importantes ressources, temps et investissement, mais surtout a besoin d'un responsable **pour mener à terme la vision du projet.**

- LE VILLAGE EST BASÉ SUR LA COMMUNAUTÉ. D'IMPORTANTES INVESTISSEMENTS DE RESSOURCES, TEMPS, ARGENT ET ÉNERGIE POUR COMMENCER À VIVRE LE PROJET.
- LE RESORT A BESOIN DE MOTIVATION, SINON, IL DÉCLINE.

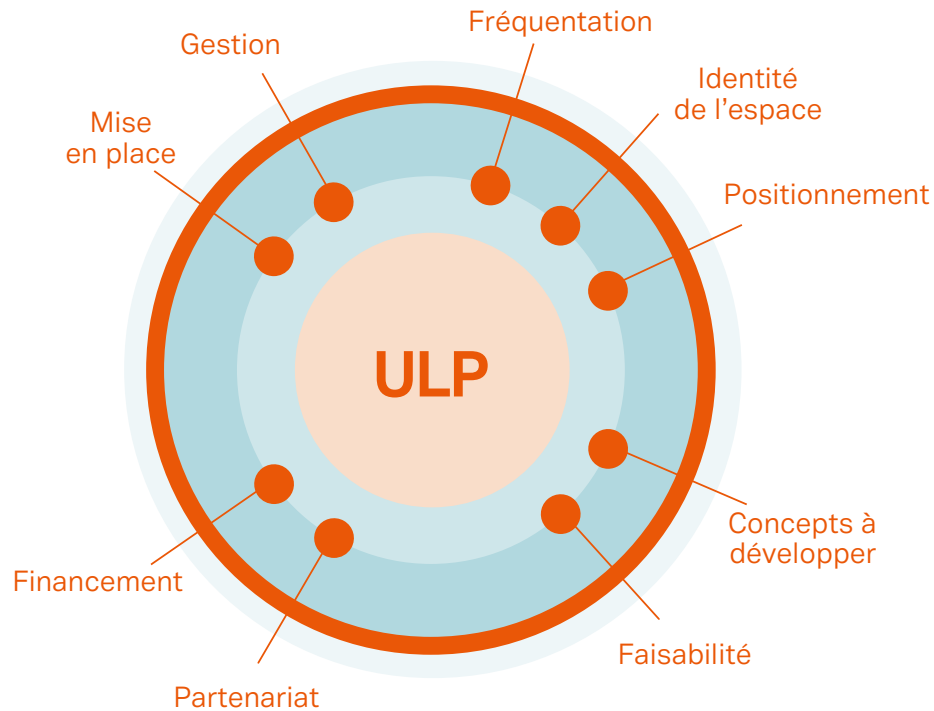
ÉVOLUTION DU VILLAGE DANS LE TEMPS

ANNÉES	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	10+
	PHASE I		PHASE II			PHASE III			PHASE IV		
	L'esprit du village prend son élan. Le master plan est conçu et la confiance sur la vision doit être développée		Les visiteurs séjournent plus longtemps avec l'évolution du résidentiel Politiques et règles doivent être conçues dans le village comme directives du resort La vie commerciale commence			Le Resort fonctionne par lui-même Des systèmes autonomes et durables sont développés Le village s'amuse 24h/24 et bénéficie à tous les segments de visiteurs			Le Resort entre en inertie Plusieurs partenaires doivent se réinventer et innover Fidélisation		

Source : ER Lafforgue (Tourisme & Leisure)



Il sera fondamental de créer un groupe de travail « plan qualité » au niveau communal et de le structurer autour de commissions par thème et par quartier. Un manager qualité doit être désigné par la commune.



ULP

CONCEPT À DÉVELOPPER

- L'aménagement à réaliser ne doit pas être pensé en termes d'esthétique ou de design mais en fonction de l'usage que peut en avoir la population susceptible de le fréquenter.
- Dans ce contexte, il est essentiel d'éviter de réaliser un aménagement imaginé d'autorité par un architecte ou un maître d'ouvrage quelles que soient les qualités esthétiques de la proposition.
- L'aménagement de cette place doit être conçu sur base d'une approche d'usage donc les étapes de mise en œuvre sont décrites ci-après.

ÉTAPES DE TRAVAIL

- 1 Études de fréquentation à l'aide de timelapse, de tracking et de behavior mapping
- 2 Étude de positionnement
- 3 Élaboration du concept
Placemaking de l'espace
- 4 Mise en œuvre du concept
(exemple jeux d'eaux pour enfants page suivante)
- 5 Mise en place d'une structure de gestion

➔ GÉRER SPÉCIFIQUEMENT UN ESPACE DU DOMAINE PUBLIC POUR LUI CONFÉRER DE LA VALEUR AU SENS MARKETING DU TERME.









Espaces publics et animations commerciales

Les espaces publics, places et placettes, rues et piétonniers structurent généralement l'activité commerciale autour des artères commerciales, places de marché, centres commerciaux, passages couverts ou halles.

19



L'INTERFACE ENTRE L'ESPACE PUBLIC ET LES COMMERCE PRIVÉS EST D'UNE IMPORTANCE CAPITALE POUR LA QUALITÉ DE L'EXPÉRIENCE DE LA VISITE.

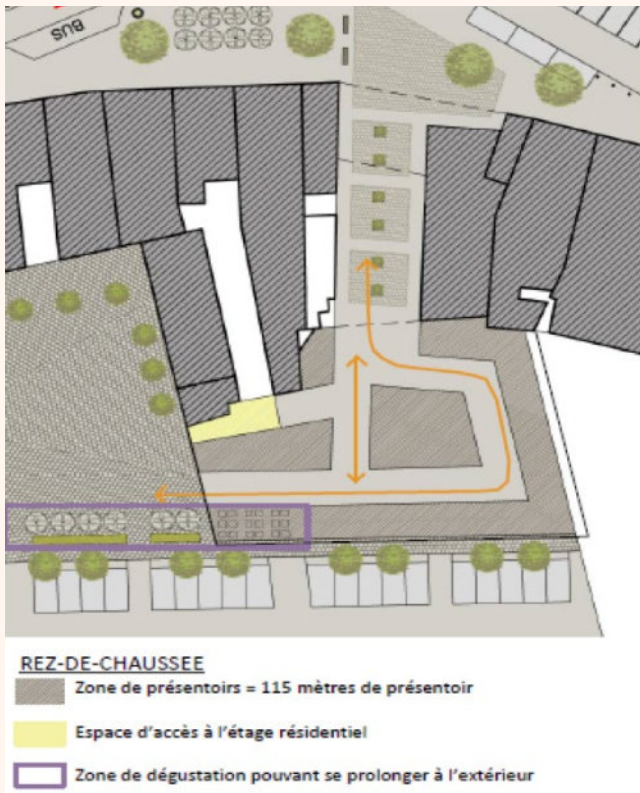
L'animation commerciale de ces espaces, liée aux événements, et leur équipement (trottoirs, terrasses...) jouent un rôle essentiel.

Proposition d'aménagement

PLACE SAINT-GEREON, CALME AU CŒUR DE LA VILLE

Le cœur historique de Liège a été délimité de manière stricte entre la rue Féronstée et la rue Hors Château ainsi qu'entre la Place du Marché et St Barthélémy car s'y trouvent les principaux musées emblématiques de Liège.

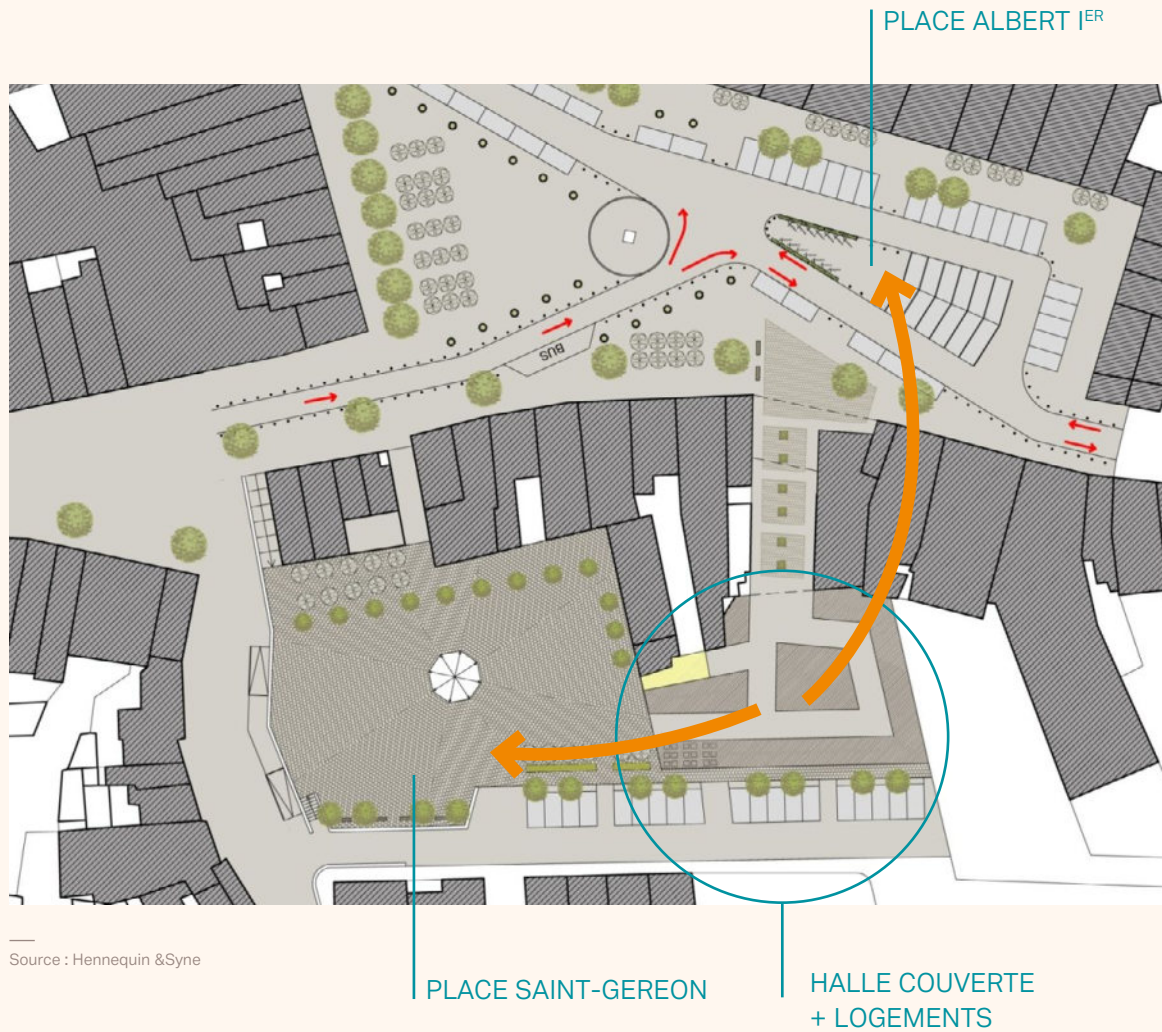
—
20



Projet mixte de logements et halle couverte entre la place Albert 1er et la place Saint-Gereon

Source : Hennequin & Syne

Vue d'ensemble des deux places réaménagées, qui, avec le passage couvert permettent d'étendre l'espace central de Malmédy et d'en faire un pôle attractif.



Source : Hennequin & Syne



Liaison piétonne
Entre place Albert 1^{er} et
place Saint Géréon



Entrée et sortie du parking
semi-enterré/sens de
circulation
19 places de parking à rue



Espaces publics et animations événementielles

—
22

L'espace public est un lieu d'organisation d'événements par excellence. C'est le lieu où la population se rassemble pour célébrer les fêtes et le folklore.

La scénographie urbaine prend de plus en plus d'importance dans l'expérience de la ville.

EXEMPLES : les arts de la rue à Chassepierre, le Doudou à Mons, les fêtes du 15 août à Liège

➔ IL FAUT DONC AMÉNAGER LES ESPACES PUBLICS EN FONCTION DE CES ÉVÈNEMENTS OU POUR LES PERMETTRE.

Ils nécessitent :

- des infrastructures adaptées telles qu'une scène et un amphithéâtre
- de la logistique (énergie et fluide)
- de la mise en lumière
- des places de parking
- des transports adéquats

Mais aussi des services et de l'organisation notamment :

- une gestion des flux
- de la sécurité et du maintien de l'ordre
- de la propreté et de la gestion des déchets



Photos 2, 3, 4 : Raumlabor



—
24



Photo 1 : Penn State, photos 2,3 : Stanev Potts Architecture



Espaces publics et parkings

La composition spatiale doit intégrer judicieusement les parkings. Trop souvent les espaces publics étaient des parkings.

Il est nécessaire de trouver des espaces de parking de substitution à proximité afin d'améliorer l'offre de parking en volume et en qualité. Il est aussi essentiel de développer une signalisation de ceux-ci. C'est un gage de succès commercial.

Trop souvent, l'accès aux centres-villes et aux commerces relève de l'impossible. C'est pourtant une condition sine qua non du succès des centres-villes.

Les solutions sont très variées en fonction de l'espace disponible :

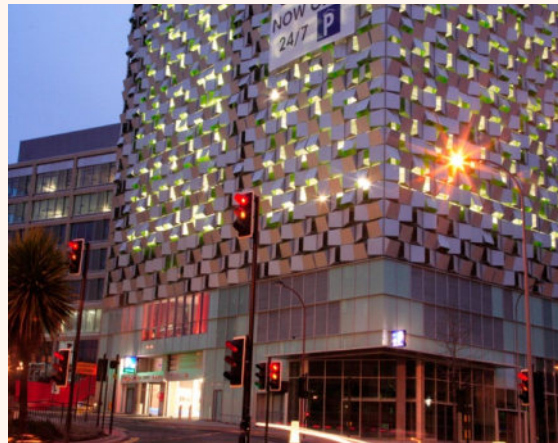
- parking sous terrain (assez cher)
- parking silo en hauteur et végétalisé

La signalisation de ces parkings avec indication des places disponibles est un plus.

La gestion des flux en fonction des pics de fréquentation est également une solution adaptée (Ex. : Durbuy, Montjoie)



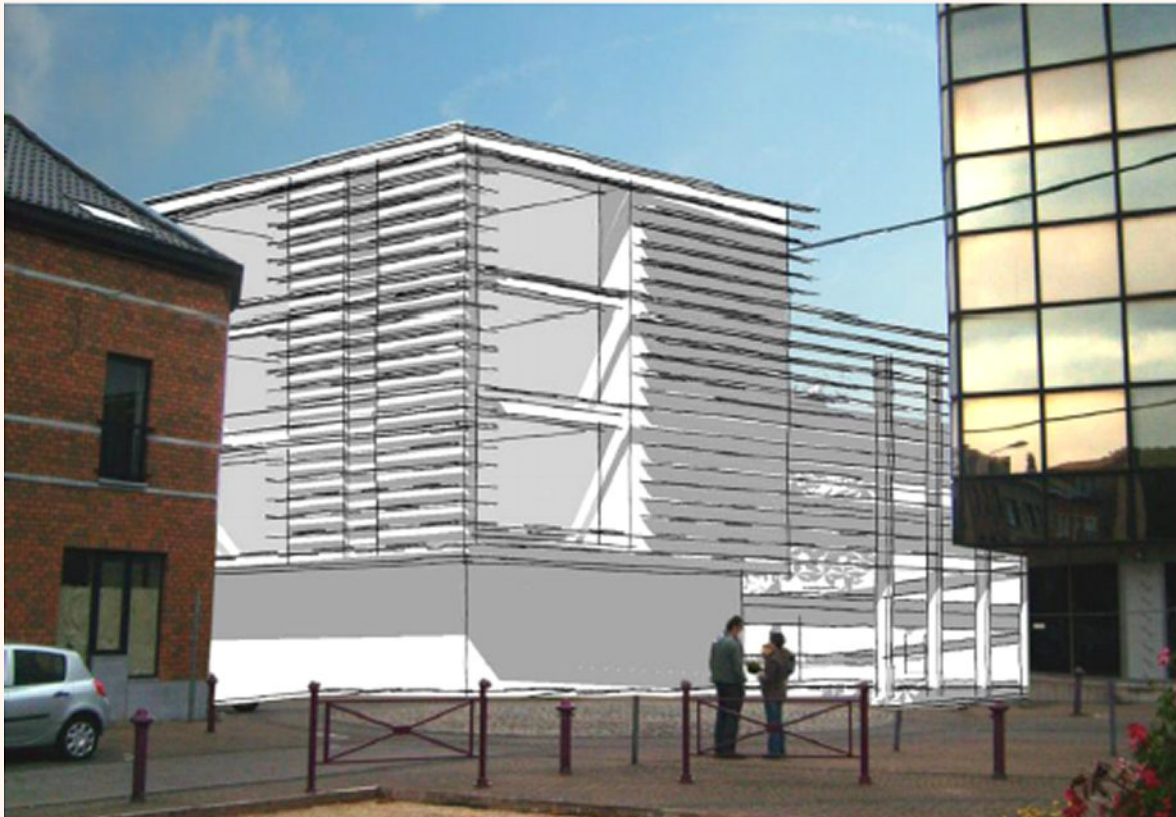
Une solution de plus en plus adoptée est le parking partagé entre les résidents pour la nuit et les bureaux pour le jour



Fiche action

PLAN QUALITÉ TOURISME DE WAVRE

Exemple de projet d'immeuble mixte (proposition dans le cadre d'une revitalisation urbaine à Manage), dont le principe est d'aménager des rez-commerciaux, un parking à étage sur 1/3 du bâtiment et des appartements sur les 2/3 restants.



Source : JNC



Aménagement des places et placettes

L'objectif de la **composition spatiale** sera d'organiser les fonctions et activités sur la place et la placette de façon harmonieuse pour les utilisateurs et esthétique pour les visiteurs.



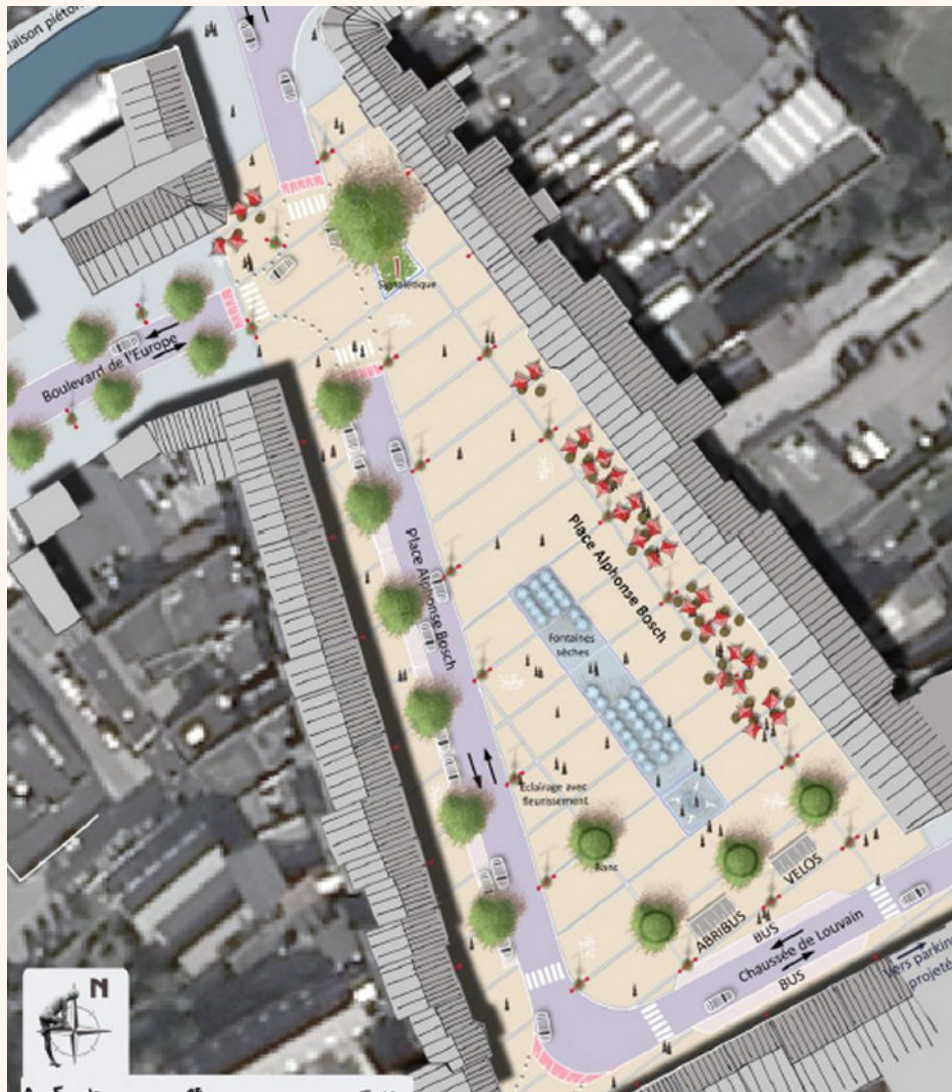
Le choix des matériaux induit la qualité esthétique

Cette composition spatiale définira de manière optimale les espaces pour la circulation et le parking, les trottoirs et les terrasses, le mobilier urbain, **le partage de l'espace entre les divers utilisateurs (piétons, vélos, motos, voiture, transports publics)**

Proposition d'aménagement

WAVRE

L'objectif est de transformer un parking central en une place animée avec des terrasses, un traitement paysager, et une fontaine sèche qui permet le parking en cas de nécessité.

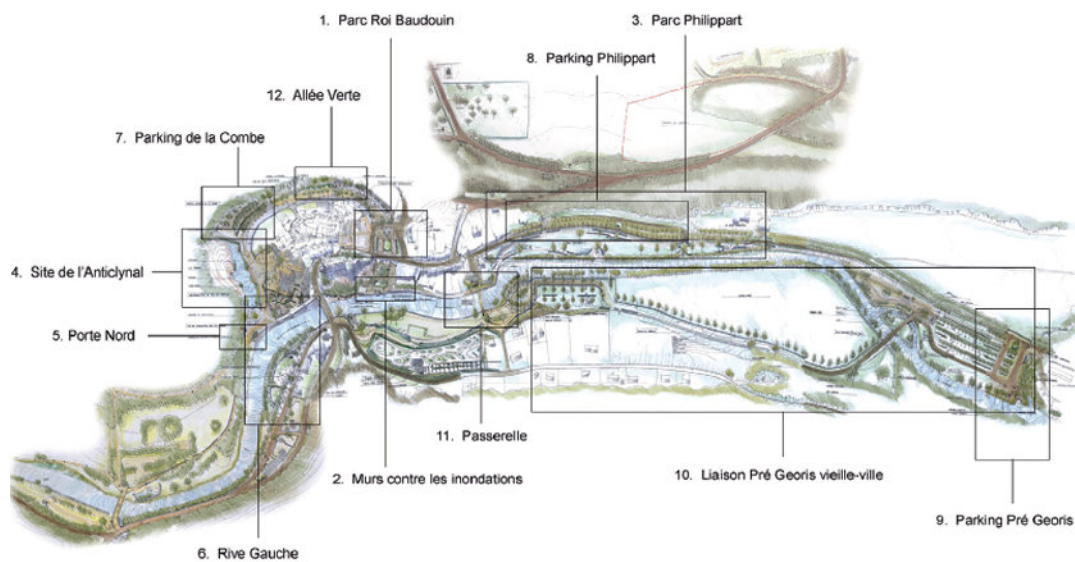


Source : JNC et Traces

Proposition d'aménagement

DURBUY

L'objectif a été de requalifier la place de Durbuy, la liaison à l'Ourthe et l'aménagement d'un boulevard intra urbain, bordé de terrasses, de larges trottoirs, reliant la place et l'anticlinal. Un gestion dynamique des flux s'appuie sur un grand parking extérieur. Des navettes sont organisées entre les parkings de délestage et la ville.

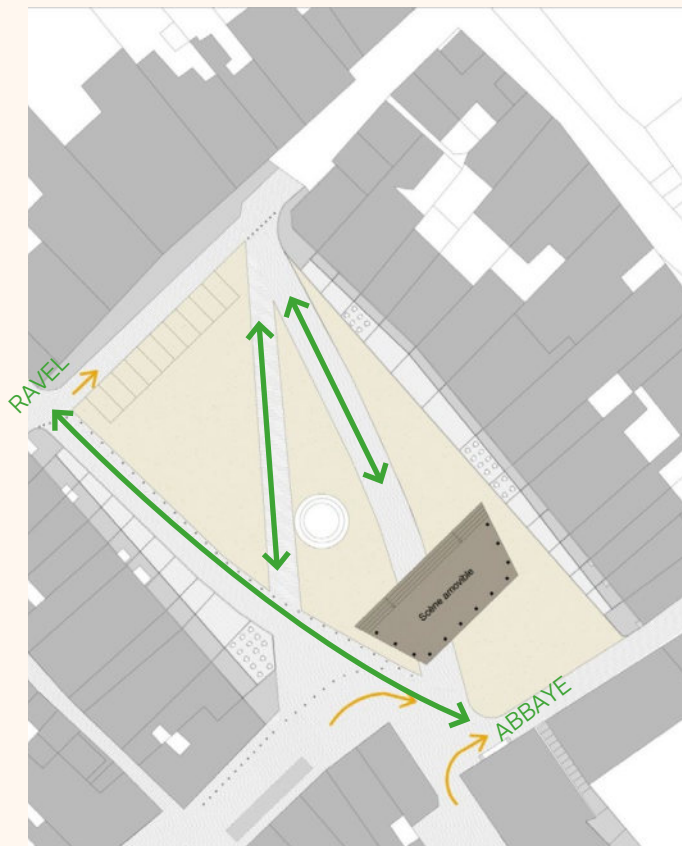


Source : Agua

Proposition d'aménagement

STAVELOT

L'objectif est de transformer la Place Saint Remacle en lieu de convivialité animé, équipé d'un kiosque pour des évènements musicaux. L'utilisation varie selon les saisons. Gestion dynamique des flux.



Source : Hennequin & Syne



Circulation voiture



Voies lentes

HAUTE SAISON – Principes d'aménagement :

- Pas de circulation voiture entre le haut et la bas de la place
- Conservation de places de parking de courte durée sur le côté haut, en lien avec les HORECA
- Installation d'une scène amovible au point bas de la place
- Création de trottoirs en gradins
- Prolongement des trottoirs pour des espaces de terrasses

ANIMATIONS

L'installation d'une scène amovible en haute saison permet l'organisation ponctuelle d'évènements sur la place et l'animation de celle-ci de manière plus régulière.



Aménagement des piétonniers et espaces partagés

LES PIÉTONNIERS

- La convivialité urbaine se trouve renforcée par la réalisation de piétonniers généralement dans les cœurs historiques et centres anciens.
- Une attention particulière est portée à l'interface public/privé, au matériau de sol, au mobilier urbain et à l'éclairage.

LES ESPACES PARTAGÉS

Certains espaces au cœur de la ville doivent être pensés en terme d'espaces partagés organisant la priorité aux habitants et visiteurs face à l'invasion et au danger de la voiture.

Des exemples de réussite de ce partage sont la Place Charles de Gaulle à Lille, la traversée de Saint-Vith ou encore Durbuy.

Proposition d'aménagement

SPA

La traversée de Spa est perturbée par la circulation. Il est proposé d'en faire un espace partagé avec priorité aux habitants et aux visiteurs.



Source : UNTROISCINQ, association momentanée de Antoinette Dafay, Francesco Bellazecca, Roger Bonjean, Yannis Evangelopoulos, Pierre Lenders et Pierre Vanderstraeten (2006)

Proposition d'aménagement

WAVRE

L'objectif est de transformer les ruelles de Wavre en faisant cohabiter harmonieusement voitures et piétons par des potelets de protection, des terrasses et de larges trottoirs.



Les petites venelles et ruelles seront aménagées pour les rendre agréables et inciter à l'utilisation tant le jour que la nuit (restos, bistrots...)

Pour les sécuriser, il est nécessaire de réaliser des aménagements de sol, un éclairage et une mise en couleur, ainsi qu'un fleurissement et une végétalisation.



Source : JNC et Traces



SITUATION PROJÉTÉE À LESSINES

Source : Debarre Duplantiers associés

Intégration des espaces verts dans l'espace public

La végétalisation, le traitement paysager et le fleurissement, combinés à un mobilier urbain adéquat et ajoutés au traitement et à la recomposition de l'espace **contribuent fortement à l'attractivité des espaces publics.**

Cette opération peu coûteuse, combinée à une scénographie lumière contribue aux charmes des pôles urbains.



La qualité des espaces publics est aussi liée à l'intégration d'espaces verts.

Propositions d'aménagements



SITUATION EXISTANTE



SITUATION PROJETÉE

Réaménagement du parc et de
la place des Carmes à Wavre

Source : JNC et Traces TPI



SITUATION EXISTANTE



SITUATION PROJETÉE

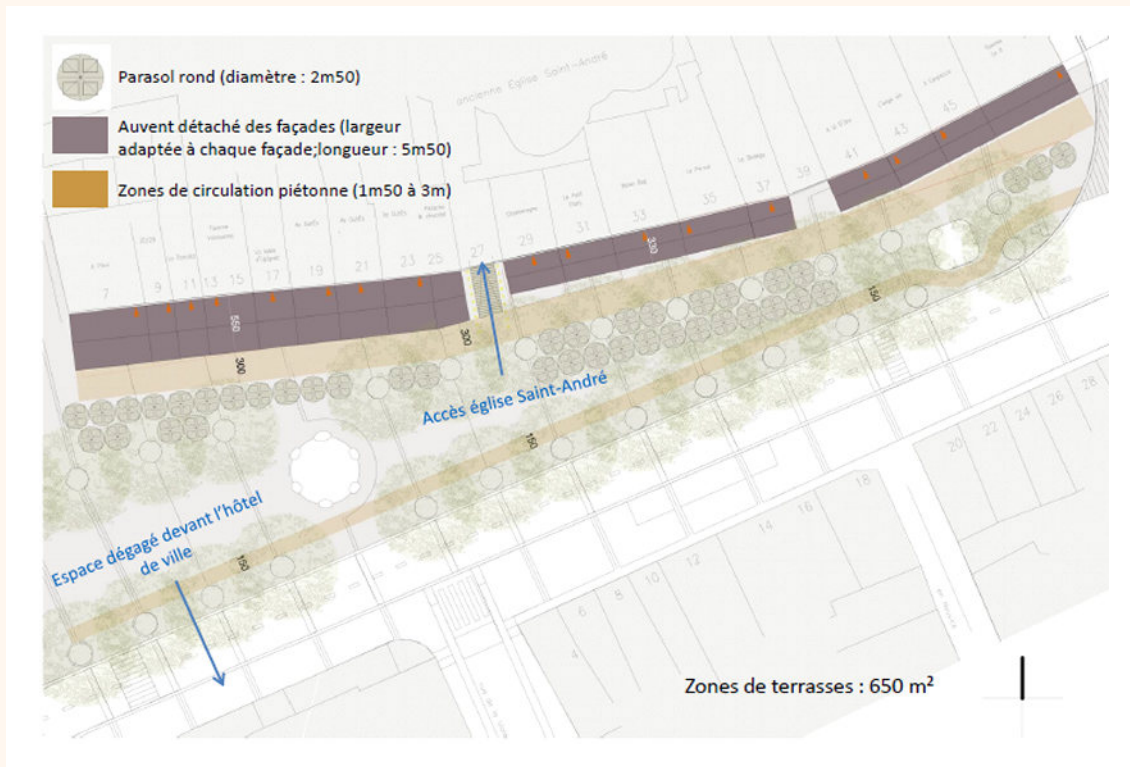


Proposition d'aménagement

PLACE DU MARCHÉ, LIÈGE

La composition spatiale proposée pour la place du marché est de combiner des terrasses couvertes esthétiques et une circulation piétonne aisée par des trottoirs élargis.

La séparation des flux piétons et voiture est améliorée.





Proposition d'aménagement

AYWAILLE

Deux versions sont possibles et s'intègrent dans les aménagements proposés pour la place Joseph Thiry :

- Aménagement sur base d'un maintien de la double circulation place Joseph Thiry.
- Aménagement en boucle à sens unique autour du centre, utilisant les rues existantes réaménagées. (Cette solution 'casse' le caractère paisible et quasi piétonnier qu'elle a et pourrait être renforcée à l'avenir).



Source : Agua



Art dans la ville

L'intégration de l'art dans la ville constitue un élément de

- différenciation
- d'esthétique
- de signalisation



L'implantation d'œuvres d'art contribue à la notoriété et à l'attractivité de la ville. Cela permet de créer :

- une ambiance culturelle
- un attrait touristique
- une esthétique améliorée
- l'organisation d'un circuit artistique

Cette action peut porter sur de petites œuvres (ex : Durbuy vieille-ville) ou des œuvres plus monumentales (type Arne Quinze à Ostende). Un mix des deux types est intéressant pour créer un véritable circuit dans la ville et éviter des coûts trop élevés (cfr. Marche-en-Famenne)

Concept d'Open Air Museum (ex : Fondation Giannada – Martiny : www.gianadda.ch)



GUIDE DE BONNES PRATIQUES N°5

MOBILIER URBAIN, SIGNALISATION,
SIGNALÉTIQUE, NOUVELLES TECHNOLOGIES

Photo : œuvre d'Arne Quinze

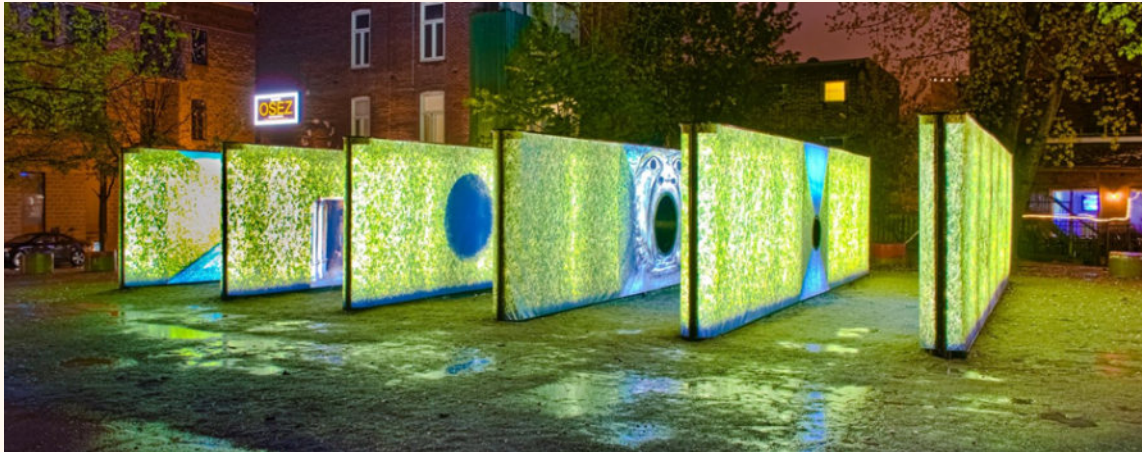


Photo 1 : L'Art contre rançon, Denver, Colorado, 2 : Redball de Kurt Perschke, 4 : Haie, Architecturama

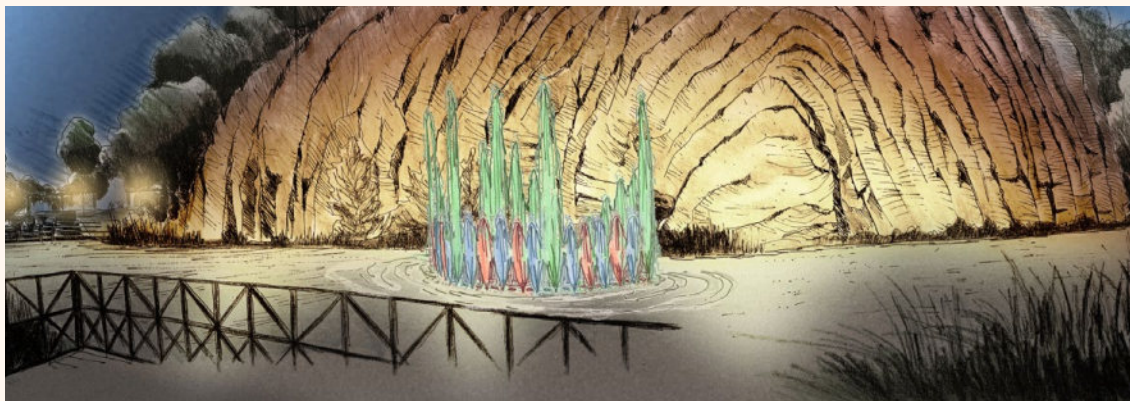


Photo 1 : *Boules roses*, Claude Cormier + Associés Inc, 2 : *Les animaux en folie*, Olivier Roche

Dynamisation du plan d'eau de l'Anticlinal

DURBUY

L'objectif à Durbuy a été de valoriser un site naturel par des jets-jeux d'eau.



44



Source : Agua

Proposition d'aménagement

CHAUDFONTAINE

A Chaudfontaine, l'objectif a été de mettre l'eau au centre de la ville à la fois par une fontaine sèche sur le parking devenu une place et dans le parc, lieu historique des sources et en le complétant par un espace aqualudique.



Source : JNC



TIC et découverte de la ville à partir de l'espace public

- La borne wifi de téléchargement sur l'espace public
- Les QR code et puces NFC (Near Field Communication) : communication avec smartphone à proximité d'application automatique qui ne nécessite pas de Wifi ou Bluetooth (avec paiement et accès sécurisés), cela dépend des opérateurs, pas encore très déployé en Belgique (voir Société Ping Ping)
- Les tablettes et smartphones
- Réalité augmentée
- Commentaires audios



Prudence : l'évolution très rapide des nouvelles technologies incite à faire des investissements « just on time » afin d'éviter une obsolescence rapide.

<http://www.visites-virtuelles.be/louvain-la-neuve/abbayevillerslaville>





Tourisme et accessibilité

L'accès aux espaces publics n'est pas toujours pensé pour les personnes présentant un handicap ou plus simplement pour les personnes plus âgées, ou avec des enfants en bas âge.

Que ce soit les rampes d'accès et circulation, les escaliers, une signalétique adaptée aux non voyants ou malvoyants, ou aussi aux malentendants. (voir expérience Louvain-la-Neuve primée par le CGT, Logis de Belgique et handicap, Guide Lannoo des établissements adaptés aux handicapés).

Le site Access-i offre un portail d'information sur l'accessibilité des bâtiments, sites, événements et activités adaptées.

- Prévoir tous les accès et équipements à mobilité réduite ou en véhicules adaptés aux PMR (Personnes à Mobilité Réduite)
- Prévoir les aides auditives pour les non voyants (en lieu et place de feux de signalisation)
- Matériel d'interprétation et naviguides adaptés aux malentendants
- Signalisation en braille
- Marquage au sol...



Statut de l'espace public et projets conjoints

Dans la plupart des pôles touristiques, le statut de l'espace est partagé entre diverses compétences : communales, régionales (Direction des routes, Voies hydrauliques...), Provinces...

PARTENARIAT PUBLIC/PUBLIC

Il sera donc nécessaire de mettre au point des partenariats dont le but est de réaliser des projets uniques et des chantiers coordonnés par :

- Projets conjoints
- Financements conjoints
- Délégation de maîtrise d'ouvrage



Gestion et financement

LE MANAGEMENT LOCAL

Les plans qualités offrent une vision aux décideurs et représentent une œuvre de longue haleine (plusieurs mandatures).

L'organisation au niveau local repose sur :

- le Collège
- une commission qualité et différentes task force par thèmes et quartiers
- un manager qualité qui peut être le manager centre-ville

LE FINANCEMENT

Les sources de financement sont multiples : il convient de les fédérer par des partenariats inter pouvoirs publics et surtout interdépartementaux au niveau de l'Etat et des Régions.

Un **subventionnement intégré**, le plan stratégique transversal est nécessaire.

Des **articles budgétaires** doivent être créés pour concrétiser cette politique.



GUIDE DE BONNES PRATIQUES N°2
FINANCEMENT

Identification des subventions et budgets disponibles

Tableau de synthèse

ORGANISME SUBVENTIONNANT	TAUX MINIMUM	TAUX MAXIMUM
Commissariat Général au Tourisme	30	80
Direction des pouvoirs locaux	30	60
Plan stratégique transversal		60
Travaux subsidiés	60	75
Fonds d'investissement communal		60
Plan triennal	60	75
Patrimoine DG04	60	80
Revitalisation urbaine		33
Sites à renover		100
PCDR (rénovation rurale)		variable
Espaces verts		65
Articles budgétaires spécifiques		100

ACTIONS RÉGLEMENTAIRES	TRAVAUX ET ACTIONS SUBVENTIONNABLES	TAUX	CONTACT
Plan triennal	Voiries, parkings, abords	75%	
Travaux subsidiés	Infrastructures	60 à 75%	
Patrimoine	Patrimoine classé	60-80-95%	
Espaces verts	Espaces verts	65%	
Rénovation urbaine	Acquisitions, équipements	60 à 80%	
Revitalisation urbaine	Espaces publics (PPP)	33% versus 66%	
AR (site à rénover)	Acquisition et construction, équipements	Variable (60%)	
Fonds d'investissements	Acquisition et travaux, mobilier urbain	50%	
Communes	Éclairages, bâtiments, autres	50 à 60 à 80 %	
PCDR (Plan Communal de Développement Rural)	Voiries, équipements, bâtiments		
Espaces verts		65	
Articles budgétaires spécifiques		100	

Liens utiles

Pages pro du CGT :

(manuels de mise en œuvre des plans qualité territoriaux, exemples de plans qualité, guides de bonnes pratiques...)

<http://strategie.tourismewallonie.be>

Site du Management de centre-ville :

<http://www.amcv.be>

Lively cities :

<http://www.lively-cities.eu>

Portail d'information sur l'accessibilité :

<http://www.access-i.be>

LES BUREAUX D'ÉTUDES SPÉCIALISÉS DANS L'AMÉNAGEMENT :

Pour réussir un bon plan qualité, il est nécessaire de faire réaliser une étude par un bureau expérimenté en urbanisme, paysagisme associé à des spécialistes en tourisme, développement commercial, sociologie urbaine ou autres selon les objectifs prioritaires identifiés.

L'INTERCOMMUNALE accompagne la commune en tant que maître d'œuvre délégué, assistant au maître d'ouvrage ou gestionnaire de marchés conjoints.

LES PLANS QUALITÉ TERRITORIAUX



Centre d'Ingénierie Touristique de Wallonie

C/O Commissariat général au tourisme

Avenue du Gouverneur Bovesse, 74
BE-5100 Jambes (Namur)

citw@citw.be



Éditeur responsable :
N. Plouvier

Rédaction :
J. Clossen

Coordination à la rédaction :
F. Vanthuyne,
V. Grandgagnage

Bureau d'étude :
Territoires et Tourismes

Photographies
(sauf mention contraire) :
Augéo, J. Clossen, JNC,
Tourism & Leisure, iStockPhoto
(pages 1, 6, 13, 14, 19, 32, 46, 47,
48, 49)

Mise en page, graphisme :
Pascal Liénard



**Centre d'Ingénierie
Touristique de Wallonie**

C/O Commissariat général au tourisme

Avenue du Gouverneur Bovesse, 74

BE-5100 Jambes (Namur)

citw@citw.be